



*Fédération Syndicale Unitaire*  
104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas - Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48  
Email : [fsu.nationale@fsu.fr](mailto:fsu.nationale@fsu.fr) - Site web : [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)

---

*Bernadette Groison*  
*Secrétaire Générale*  
*BG/NO/17.18/056*

**Madame Muriel Pénicaud**  
**Ministre du Travail**  
Hôtel du Châtelet - 127 rue de Grenelle  
75007 Paris 07 SP

Les Lilas le 6 mars 2018

Madame la Ministre,

Monsieur Gaël Quirante, secrétaire départemental du syndicat SUD Activités Postales 92, subit un acharnement disciplinaire et pénal totalement injustifié.

À l'image de bien d'autres militantes et militants du mouvement social, il est visé par une répression qui constitue une atteinte aux droits démocratiques des travailleurs.

S'il court le risque d'être licencié, c'est en raison de son activité de représentant syndical.

Madame la Ministre, la FSU vous demande de confirmer la décision de l'Inspection du Travail et en conséquence de ne pas autoriser le licenciement de Monsieur Gaël Quirante.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

*Bernadette Groison*  
*Secrétaire Générale*